Dunkerque, le 20 septembre 2019,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Raccordement du parc éolien en mer de Dunkerque : lancement des études en mer

Au large de Dunkerque, des études en mer commanditées par RTE (Réseau de Transport d'Electricité), ont débuté dans le cadre du raccordement du futur parc éolien offshore (AO3) au réseau électrique terrestre.

Le lundi 9 septembre, RTE a lancé une campagne d'études en mer qui se déroulera sur un corridor situé dans l'aire d'étude de raccordement approuvée lors de l'Instance Locale de Concertation (ILC) le 29 avril dernier, en présence d'élus locaux et de parties prenantes locales. Cette campagne repose en deux phases distinctes : la réalisation d'études géophysiques puis des études géotechniques.

Depuis 10 jours, le lancement des études géophysiques permet une reconnaissance des fonds marins avec la caractérisation de leur morphologie et de leur nature, la détection d'éventuelles épaves et objets d'intérêt archéologiques voire d'anciennes munitions de guerre.

La société IXblue, mène cette première phase d'études pour RTE à bord du « Félix », un catamaran qui effectue des mesures le long d'un corridor de 400 m de large sur 17 km de long entre la digue du Braek et la zone d'implantation du futur parc éolien en mer. Les mesures s'effectuent en continu par mer calme à l'aide de plusieurs équipements : sondeur multifaisceaux de bathymétrie, sonar à balayage latéral, magnétomètre, sondeur de sédiment etc.

A partir du mois de novembre, les études géotechniques, menées par les sociétés Géotec – Igéotest – G-tec, devraient débuter afin de compléter les résultats des premières études réalisées. Au moyen de prélèvements ou de mesures sur les fonds marins, ces mesures permettront entres autres, de définir les possibilités d'enfouissement des câbles électriques et des fondations du poste électrique en mer.

Ces études sont réalisées de septembre au quatrième trimestre pour limiter les impacts sur les activités de pêche et les activités touristiques. Les conclusions de celles-ci alimenteront le débat public sur le parc éolien en mer dunkerquois qui devrait se dérouler au premier semestre 2020.

RTE est chargé de raccorder le futur parc éolien en mer de Dunkerque, qui sera exploité par EDF Renouvelables, au réseau de transport d'électricité. Ce raccordement comprend la réalisation d'une liaison sous-marine, d'une liaison

souterraine, d'un poste électrique terrestre et, pour la première fois pour RTE, la construction et l'exploitation d'une plateforme électrique en mer.

Plus d'informations sur **https://www.rte-france.com/fr/projet/raccordement-electrique-du-parc-eolien-en-mer-de-dunkerque**

Illustrations

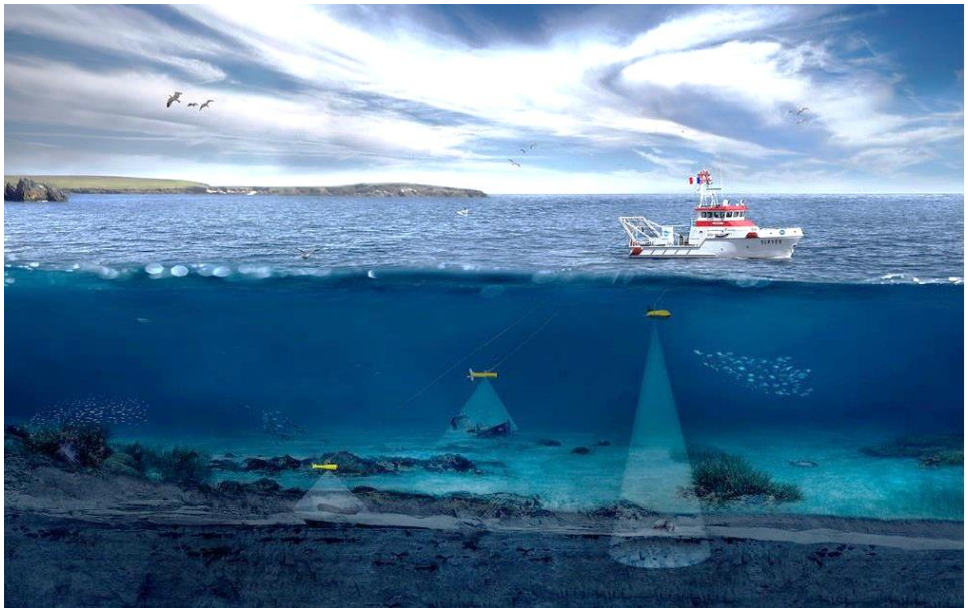

Les études géophysiques en mer @RTE _ Ham & Juice

Contact presse
RTE - Anaïs THEVENET : 07 62 20 08 49 | anais.thevenet@rte-france.com

Twitter : @RTE_Nord – Newsroom RTE Nord : https://media.rte-france.com/?local=nord

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.